



Fontenay-sous-Bois  
une ville à vivre



## ANNONCEMENT

# CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS Saison 2017/2018 Le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018

L'USF PATINAGE DE VITESSE organise les CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS de patinage de vitesse « Short Track » 2017/2018 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (C.S.N.P.V), à la patinoire de Fontenay sous-bois

Patinoire Salvatore ALLENDE  
Avenue Charles GARCIA,  
94120 Fontenay-sous-Bois

Début des échauffements le samedi 21 avril à 9h\* pour les E, D et C Horaire indicatif sera précisé selon nombre d'inscription B et A après la deuxième distances des E, D et C

## Glace et Piste

- La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sont tracées 5 pistes de 111,12 m selon la règle ISU 280.
- Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

## Inscriptions

- Les inscriptions (20€ par patineur) doivent parvenir au plus tard le vendredi 13 avril 2018 (délai de rigueur) :
- Sur le site des inscriptions en ligne de la CSNPV
- Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.
- Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets.

## Règles générales

- Ces Championnats de France Juniors sont ouverts aux patineurs des catégories Junior A, Junior B, Junior C Juniors D et juniors E) ayant réalisé les temps de sélection de leur catégorie d'inscription.
- Ces Championnats de France junior restent ouverts en particulier aux patineurs Juniors ayant participé au Championnat de France Elite.



Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Juniors A U19	500 m	0.54.000	0.48.500
Juniors B U17	500 m	0.55.000	0.50.000
Juniors C U15	500 m	0.58.000	0.53.000
Juniors D U13	500m	1.00.000	0.57.000
Juniors E U11	500m	1.03.000	1.03.000

## Programme de la compétition

Les distances courues en individuel sont les suivantes :

Catégories	1ère distance	2ème distance	3ème distance	Super finale
Juniors E U11	500m	333m	500m	777m sur sélection
Juniors D U13	1000 m	500 m	777 m	1000 m sur sélection
Juniors C U15	1000 m	500 m	777 m	1500 m sur sélection
Juniors B U17	1500 m	500 m	1000 m	1500 m sur sélection
Juniors A U19	1500 m	500 m	1000 m	1500 m sur sélection

Relais Juniors : Hommes et Dames 3000 m

## Règles de compétition

- Le tirage au sort, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 b c et 1.6.d et le règlement ISU
- Des regroupements de catégories pourront être effectués comme indiqué dans les généralités règle 1-3 b.
- Pour toutes les distances, hors super finale, une finale B sera courue sauf si 2 patineurs ou moins au départ. Les points de finales seront attribués selon règles ISU.
- Précisions sur constitution des séries : Il conviendra d'éviter les tours de qualifications conduisant à avoir des séries de 2 patineurs. Il peut être procédé à des regroupements de catégories (cf règle généralités 3-b)

**Par conséquent :**

**JUNIORS A ET B**

a. Sur 1500 m (hors super finale),

i. Si le nombre de patineurs de la catégorie est égal ou inférieur à 7, finale directe

ii. Si le nombre de patineurs au départ est inférieur ou égal à 12, seront courues 2 séries ; sont qualifiés en finale A pour chaque série les 3 premiers. Les autres patineurs sont qualifiés pour la finale B selon classement.

iii. Au-delà de 12 patineurs, schéma de qualification classique (2 ou 3 séries, les 2 ou 3 premiers de chaque course)

b. Sur 500 m ou 1000 m,



i. Si le nombre de patineurs de la catégorie est égal ou inférieur à 5, finale directe

ii. Au-delà de 5 patineurs, schéma de qualification classique

c. Super finale :

Sont qualifiés les 6 premiers ayant acquis des points de finale + ex-aequo éventuels.

**JUNIORS C, D et E**

a. Sur 1000 m (hors super finale),

i. Si le nombre de patineurs de la catégorie est égal ou inférieur à 6, finale directe

ii. Au-delà, schéma de qualification classique

b. Sur 500 m ou 777 m,

iii. Si le nombre de patineurs de la catégorie est égal ou inférieur à 5, finale directe

iv. Au-delà, schéma de qualification classique

c. Super finale :

Sont qualifiés les 6 premiers ayant acquis des points de finale + ex-æquo éventuels.

**En tout état de cause le système de qualification sera entériné par la direction de la compétition.**

## Classements par distance et général

- Des récompenses sont remises, sans attribution de titre, pour chacune des trois premières distances (hors super-finale). Ces récompenses sont distribuées immédiatement après la finale correspondante.
- Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas où des catégories d'âge ont été regroupées, il sera établi un classement distinct pour chacune des catégories d'âge.
- Un titre de Champion de France est décerné dans chacune des catégories Dames et Hommes en individuel sous réserve de l'alinéa 1-4-b ci avant relatif à la nationalité et du 5 b sur le nombre de participants.
- Lors des Championnats de France par catégorie est également décerné un titre de Champion de France de relais juniors dames et hommes (équipe de clubs).
- Un titre de Champion de France des clubs est décerné au club totalisant le maximum de points acquis en finales par toutes les patineuses et tous les patineurs du club, hors relais, sur les Championnats de France Elite et les Championnats de France Junior. Les éventuels patineurs ayant pris part à la fois aux Championnats de France Elite et aux Championnats de France junior par catégorie ne sont comptabilisés qu'une seule fois ; les points qui rentrent en compte sont obtenus comme le maximum du nombre de points de finale acquis lors des deux épreuves.
- La Marseillaise est diffusée lors de la Présentation des équipes et au début de la Cérémonie de remises des titres à l'issue de la compétition.

Pour les podiums les patineurs devront être en combinaison de course du club.



## Service Médical

- Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés (croix rouge).

## Équipement des patineurs

- Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

## Tirage au sort

- Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 21 avril à 8h30\* (Horaire indicatif sera précisé selon nombre d'inscription) en présence des coachs et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

## Responsabilités

- L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

**Une présentation des équipes sera effectuée à l'issue de la deuxième distance des E, D et C**

Michel PRIGENT  
Président de l'USF patinage de vitesse



Fontenay-sous-Bois  
une ville à vivre



## ANNONCEMENT

### CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS Saison 2017/2018 Le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018

## COMPLEMENT

### DEROULEMENT DES RELAIS

Pour des raisons de sécurité, du fait de la présence simultanée de patineurs à niveaux assez éloignés, sur décision de la CSNPV et en accord avec le juge arbitre, le déroulement des relais s'effectuera comme suit :

- les équipes de clubs seront composées exclusivement de patineurs ayant le temps maximal de référence de 57'' au 500 m (hommes & dames).
- les clubs devront inscrire leur(s) relais avec la liste des patineurs avant la date limite des inscriptions fixée dans l'annonce. Cette liste pourra être amendée avant les séries par exemple en cas de forfait ou de blessure. La même composition du relais courra les séries et les finales, cette épreuve faisant l'objet d'un classement et d'un titre.
- A cet effet les clubs devront adresser avant la date limite susvisée le tableau de candidature et de compositions des relais selon modèle ci-joint, ce tableau sera adressé par mail à l'organisateur, au juge arbitre et au coordinateur de courses 'Michel PRIGENT' <[mic.prigent2@orange.fr](mailto:mic.prigent2@orange.fr)>; Alain <[an.jeanne@free.fr](mailto:an.jeanne@free.fr)>; 'Stephane LARRIERE' <[stephane@lARRIERE.fr](mailto:stephane@lARRIERE.fr)>
- Il est rappelé que seuls les participants aux épreuves individuelles pourront courir en relais, et en sont exclus les catégories « National ». Les clubs peuvent inscrire plusieurs équipes de relais.



Fontenay-sous-Bois  
une ville à vivre



**CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS**  
**Saison 2017/2018**  
**Le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018**

**CLUB :**

**Composition des relais :**

**RELAIS : HOMMES**

**DAMES**

Nom prénom	Catégorie	Temps référence

**RELAIS : HOMMES**

**DAMES**

Nom prénom	Catégorie	Temps référence



Fontenay-sous-Bois  
une ville à vivre



# ANNONCEMENT

## CHAMPIONNATS CATEGORIE NATIONAL

### Saison 2017/2018

### Le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018

L'USF PATINAGE DE VITESSE organise les CHAMPIONNATS CATEGORIE NATIONAL de patinage de vitesse « Short Track » 2017/2018 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (C.S.N.P.V), à la patinoire de Fontenay sous-bois

Patinoire Salvatore ALLENDE  
Avenue Charles GARCIA,  
94120 Fontenay-sous-Bois

Début des échauffements le samedi 21 avril après la deuxième distance des championnats de France juniors des E, D et C

## Glacé et Piste

- La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sont tracées 5 pistes de 111,12 m selon la règle ISU 280.
- Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

## Inscriptions

- Les inscriptions (20€ par patineur) doivent parvenir au plus tard le vendredi 13 avril 2018 (délai de rigueur) :
- Sur le site des inscriptions en ligne de la CSNPV
- Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.
- Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets.

## Règles générales

- Il est créé une catégorie « NATIONAL » ouverte aux patineurs Juniors A & B et Seniors ayant réalisé jusqu'à la date limite fixée dans l'annonce les temps de sélection de leur catégorie d'inscription décrits ci-dessous, mais qui n'ont pas réalisé les temps qualificatifs au championnat de France de leur catégorie.
- La catégorie « NATIONAL » comprend 1 seule catégorie individuelle séparée entre Dames et Hommes.

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
SAB	500	59.00.000	53.00.000



## Programme de la compétition

- Les distances courues sont les suivantes :
- Courses individuelles 1000 m 500 m 777 m et super final 1500 m sur sélection

## Règles de compétition

- La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 b, c et 1.6.d., le présent § et le règlement ISU.
- Pour toutes les distances, hors super final, une finale B sera courue sauf si 2 patineurs ou moins sont au départ. Les points de finale seront attribués selon règles ISU.

## Classements par distance et général

- Il n'est pas prévu de remise de récompense par distance.
- Un titre de Champion de CATEGORIE NATIONAL est décerné dans chacune des catégories Dames et Hommes en individuel au premier du classement général.

Pour les podiums les patineurs devront être en combinaison de course du club.

## Service Médical

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés (croix rouge).

## Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

## Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 21 avril à 8h30\* (Horaire indicatif sera précisé selon nombre d'inscription) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

## Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

**Une présentation des équipes sera effectuée à l'issue de la deuxième distance  
du championnat de France junior.**

Michel PRIGENT  
Président de l'USF patinage de vitesse